

au camp du Boucheron, une des bases d'opérations les plus importantes. Et l'on annonce que la pacification de la Chaouïa paraît à peu près totale, sauf cependant en ce qui concerne les M'drak, qui demeurent toujours hostiles.

On a, restriction Chadrak, qui démentira toutefois d'attendre la fin des travaux de la moisson pour juger de la sincérité des soumissions.

Donc, nos troupes se retirent, et il semble qu'en quelques jours la bagarre magique d'un été ait été dissipée et la violence la dispute à la ruse. Tout cela est très bien, si cela est bien comme on nous l'annonce. Reste à savoir ce que sera demain ce brusque changement à vue qui permet au gouvernement de tranquilliser l'opinion publique au même temps que les chancelleries qui commencent à se montrer chahouilleuses.

Mais si l'on se complait à nous montrer la situation sous un jour optimiste, on oublie, en revanche, de nous dire ce que deviennent exactement et notre progrès, le moment où Abd el Aziz, et son bouillant adversaire Mouléy Hafid, ou oubliés surtout de nous dire quelle politique on s'appare à suivre à leur égard : si on entend les laisser seuls aux prises en se croyant les bras dans une expectative pour le moins dangereuse, ou si l'on se propose d'intervenir en faveur de l'un ou de l'autre, résolu, soit que l'on veuille rétablir l'autorité compromise du sultan, soit que l'on veuille y substituer celle du prétendant.

Comme il est permis de supposer que, sur ce point, on respectera l'Acte d'Algésiras, c'est à rétablir le pouvoir d'Abd el Aziz que l'on s'emploiera, mais peut-être sera-t-il un peu tard pour y réussir, surtout si Mouléy Hafid, qui, dit-on, est des nouvelles d'Europe, apprend avec quelle sympathie sa cause est suivie dans certains milieux allemands et par le gouvernement allemand lui-même.

Déjà, il vient de faire remarquer qu'il ne subsiste plus au Maroc à l'heure actuelle, que deux autorités, la sienne dans tout le territoire de l'empire et celle de la France dans la Chaouïa, et dans les différents ports où elle maintient des croiseurs.

Or, les Marocains auront levé leurs révoltes, il nous diront sans doute ce qu'ils en pensent.

## A la frontière

### Algéro-Marocaine

La région trouble est actuellement pacifiée. Oran, 31 mai. — Un télégramme du général Lyauté annonce que le commandant Pin est parti à la tête d'une reconnaissance comprenant 400 fusils, 400 cavaliers et une section de mitrailleuses, de Bou-Demb vers le Nord avec ses officiers Bou-Anan, Am-bachi, Bouadim et Mataraka.

Cette reconnaissance a pour objet de surveiller les rassemblements hostiles signalés dans la région de Bou-Guil qui pourraient menacer la ligne d'étapes.

Les troupes ne démasquent aucune hostilité entre Bou-Demb et le ksour Tazougout. Le rassemblement formé au-delà de Toulab n'aurait qu'un objet défensif. Les assurances les plus précieuses nous sont apportées chaque jour. Néanmoins, le poste provisoire de Bou-Demb qui comprend 1250 fusils, 200 cavaliers, une section de mitrailleuses, une section de montagne et une batterie d'artillerie, doit continuer d'exercer sa surveillance très active du côté du Tafilalet.

Les troupes ne démasquent pas, d'ailleurs, Bou-Demb. On s'efforcera d'établir le plus rapidement possible les relations pacifiques avec les populations du haut Ghuir : le chef de Bou-Demb nous a dès maintenant offert son concours à cet effet.

Les autres unités ont commencé leur mouvement de départ pour rejoindre leurs garnisons respectives.

Les généraux Lyauté et Vigy ont quitté Bou-Demb le 30 mai pour arriver à Bouchera le 1er juin.

## L'organisation des postes dans la Chaouïa

Tanger, 31 mai. — Les colonnes qui sont toujours campées à Ben-Sliman terminent les travaux d'aménagement du poste. Ce matin, un détachement comprenant un bataillon de tirailleurs algériens, une section d'artillerie, un peloton de chasseurs à cheval et une compagnie sénégalaïse allant tenir garnison à An-Oum-Kenabech, nouveau poste-antenne, dépendant de Ben-Sliman.

Le médecin-inspecteur général Delorme, est parti avec un détachement, continuant sa tournée d'inspection des postes du Boucheron, de Ben-Ahmed, de Settât et de Ber-Rehid.

Un important mouvement de relève des troupes des postes est ordonné : il rendra disponibles plusieurs éléments. Deux compagnies du 1er tirailleurs et du 1er étranger du petit dépôt de Casablanca remplacent au camp du Boucheron le bataillon de tirailleurs Delarand, qui relève à Settât le bataillon Godefray, rendu disponible. Ils seront remplacés à Casablanca par le bataillon du 4e zouaves supprimé du Boucheron.

Le général et les deux brigades quitteront vraisemblablement le Boucheron le 1er juin pour Casablanca, où ils arriveront le 5.

fraction n'appartient pas à la Chaouïa viennent se placer sous votre protection. La colonne mobile que M. Zamirapoussa une reconnaissance jusqu'à Mechruc-ech-Chair. Les plaines sont peuplées, les travaux agricoles sont poussés activement partout. Une reconnaissance générale paraît probable chez les Chadrak, non encore visités. La pacification de la Chaouïa paraît totale, sauf chez les Medraka, qui sont toujours hostiles. Il conviendra d'attendre la fin des travaux de la moisson pour juger de la sincérité des soumissions.

## PRECHUR DE GUERRE SAINTE CAPTURE

Tanger, 31 mai. — Le caïd Ouled-Said a amené au consul un individu arrêté sur le territoire de la tribu. Ce prisonnier est Mohammed-ben-Larbi-Said-Sohor, qui prêcha la guerre sainte le 30 juillet dernier, invitant les musulmans à quitter le service des Européens et qui provoqua les désastres qui précéderent le massacre. Cette capture est regardée comme importante.

## LES INEUREURS DE LA LOI

L'expiration de la convention de 1906. — La question de salaires.

Saint-Etienne, 31 mai. — La Fédération des Mineurs de la Loire et les représentants de tous les syndicats mineurs de la région, à l'exception de celui de Grand-Croix, se sont réunis aujourd'hui à la Bourse du Travail pour examiner ensemble les revendications de la dénonciation de la convention du 11 août 1906, qui arrivera à expiration le 30 juin.

Sur la proposition de M. Bartou, on a décidé de réclamer une augmentation de salaires de 0 fr. 60 par jour.

Une proposition de M. Bouchard, tendant au contrôle des salaires par fiche de paie, a été également adoptée.

La question des salaires a commencé à être examinée. Elle a été renvoyée pour étude complémentaire à la réunion qui aura lieu dimanche prochain.

## Les grèves agraires en Italie

Une bagarre sanglante à Corinola. — Arrestation de Mme Soûle.

Rome, 31 mai. — Pendant que la grève agraire de l'armée continue à se poursuivre, cette année, dans les Pouilles se traine parmi les violences brutales des paysans.

Ce matin, à Corinola, les grévistes ont été à coups de pierres un char transportant des provisions pour les soldats. Un combat a eu lieu, au cours duquel un soldat a été tué et plusieurs autres blessés.

Le matin, à Corinola, les grévistes ont été à coups de pierres un char transportant des provisions pour les soldats. Un combat a eu lieu, au cours duquel un soldat a été tué et plusieurs autres blessés.

Mme Soûle, qui a été arrêtée à Milan au moment de l'arrivée des enfants de Parme pour apologie du régime est toujours sous les verrous. Le Dura des journaux de Milan s'est mis à lui écrire. Mme Soûle pendant la durée de son emprisonnement prévoyait ou pour sa défense dans un procès éventuel.

## Zola au Panthéon

Comment sera réglée la cérémonie.

Paris, 31 mai. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la cérémonie organisée au Panthéon pour le transfert des cendres d'Emile Zola aura lieu le jeudi, à midi, avec une grande solennité.

Le président de la République, les présidents du Sénat et de la Chambre, le président du conseil, les ministres, les délégations du Parlement, les corps constitués de l'Etat y assisteront.

Le corps d'Emile Zola sera transporté au Panthéon par un cortège qui sera précédé par un détachement de tirailleurs algériens, qui se dressera au milieu du transept, sous la coupole. Dans la nuit du mercredi au jeudi, il sera veillé par les amis personnels du célèbre écrivain.

On travaille activement à la décoration du Panthéon. L'entrée du bâtiment a été interdite au public, afin que les ouvriers qui travaillent sur des échafaudages spéciaux, à seize ou dix-huit mètres de hauteur, ne soient pas dérangés dans leur difficile besogne.

Cette décoration, qui a été confiée à l'administrateur du Garde-Meuble, sera du plus heureux effet. Elle n'a rien de funéraire. Les traves sont ornées de grandes draperies jaunes-rouges, qui sont surmontées de initiales d'Emile Zola, blanc argent, et sur lesquelles sont jetés des tulles violets. Ces draperies sont surmontées de faisceaux de drapeaux tricolores.

L'extérieur du monument ne recevra probablement aucune décoration.

Les détails de la cérémonie ont été réglés par les soins de M. Gervais, directeur du cabinet du ministre de l'Instruction publique, et MM. Nénot, membre de l'Institut, architecte du Panthéon; Bayet, directeur de l'enseignement supérieur; Fauré, directeur du Conservatoire. On commença par l'exécution de la messe par le chœur de la cathédrale de la Madeleine, puis le chœur de la garde républicaine. Puis les chœurs et l'orchestre du Conservatoire exécuteront le prélude de « Messor », de Bruneau. Un discours sera prononcé par M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique. Les chœurs et l'orchestre exécuteront la « Symphonie avec chœurs » de Beethoven, et la musique de la garde républicaine le « Chant du Départ ». Les troupes de la garnison de Paris défileront ensuite devant le monument.

## Evaluation de la propriété non bâtie

L'expérience officielle de Laroche.

Paris, 31 mai. — Le ministre des Finances nous communique la note suivante : L'évaluation des propriétés non bâties prescrite par l'article 3 de la loi du 31 décembre 1912 vient d'être effectuée, avec un plein succès, dans la commune de Laroche (Yonne).

Contrairement aux assertions formulées dans un journal, l'opération a été conduite entièrement favorablement à l'application de la nouvelle méthode d'évaluation préconisée par le ministre des Finances et adoptée par les Chambres migrées des oppositions multiples.

Non seulement cette opération n'a soulevé parmi la population de Laroche aucun sentiment d'inquiétude ou de méfiance, mais elle a pu être exécutée dans des conditions communes et jusque dans les localités voisines un mouvement très marqué de satisfaction, en démontrant aux propriétaires ruraux que la réforme de l'impôt foncier était entrée enfin dans la période de l'exécution pratique. Aussi est-ce avec le plus grand empressement que les intéressés sont venus, souvent de localités éloignées, fournir aux agents chargés du travail toutes les indications qui pouvaient leur être utiles.

Quant au seul instant, au cours de ces opérations qui ont duré près d'un semaine, de fournir aux représentants de l'administration les concours le plus dévoué et le plus actif. Ce concours a été d'autant plus nécessaire à Laroche que par suite de la création des voies ferrées et du déplacement de la culture de la vigne, le territoire y a été depuis le cadastre, complètement transformé.

En résumé, l'expérience a pleinement réussi. Elle a démontré que la nouvelle méthode proposée et défendue par M. Caillaux dans son manifeste n'était nullement abandonnée par les intéressés, mais qu'elle avait été acceptée par eux avec empressement et confiance.

En résumé, l'expérience a pleinement réussi. Elle a démontré que la nouvelle méthode proposée et défendue par M. Caillaux dans son manifeste n'était nullement abandonnée par les intéressés, mais qu'elle avait été acceptée par eux avec empressement et confiance.

## Les incidents de la frontière Russo-Persane

Le rapport du consul de Perse à Bakou.

Téhéran, 31 mai. — Le consul de Perse à Bakou nous a envoyé le rapport suivant : « J'ai fait une tournée dans les districts de la frontière russo-persane, rapporte les faits suivants : Le 12 avril, sous prétexte qu'un cheval appartenant à un soldat russe avait été tué par un soldat persan, puis par un soldat persan, un soldat persan a été tué, ainsi que deux soldats russes. Les Gouja-Begouls qui font des séjours dans un lazaret de Pile-Savare sont venus à nos secours des assauts. Une fusillade s'est engagée au cours de laquelle le commandant russe a été tué, ainsi que deux soldats persans. Des soldats russes ont alors attaqué Pile-Savare, ont tué trente-sept persanes, et incendié cent trente-cinq maisons. Tout le village a été détruit. Quatre jours après, des troupes russes ont attaqué le village de Zargouar, tuant dix-sept persanes, brûlant dix-huit maisons, et tuant sept soldats persans. Dix-sept maisons ont été brûlées et dix-huit soldats persans ont été tués. Le conseil, en terminant, fait un tableau touchant de la douleur des populations et de l'état lamentable des lieux qu'il a visités. »

## La Flotte Allemande

L'ALLEMAGNE S'ARMÉ POUR LA LOTTE SUR MER

Kiel, 31 mai. — La marine allemande ne possède, jusqu'à présent, comme on le sait, qu'un seul sous-marin — le sous-marin U 1, construit aux chantiers Germania, de Kiel.

Ce petit bâtiment a établi un record, au mois d'octobre dernier, en se rendant, par ses propres moyens, de Balgoland à Kiel, sur une distance de 600 milles, et a su depuis prouver son excellence, au cours de nombreux essais.

A la suite de recherches laborieuses et approfondies, les ingénieurs de la marine ont modifié le type, adopté déjà par plusieurs autres sous-marins de fort tonnage, et ont établi un type presque parfait.

On apprend, aujourd'hui, que l'Amirauté, renonçant à confier la construction de ce genre de bâtiments à des chantiers privés, a décidé de construire elle-même, dans la construction, dont seront chargés les chantiers impériaux de Dantzig.

Ces chantiers, sur lesquels fut lancé, il y a quelques jours, le petit croiseur de 11,000 tonnes « Ersatz Pflam », ne construiront plus, à l'avenir, de bâtiments de fort tonnage, et seront réservés aux unités de moindre déplacement : sous-marins, torpilleurs, etc.

On y achève actuellement le deuxième sous-marin allemand, qui, dès l'été prochain, sera en état de faire ses premiers essais. Les résultats en seront tenus rigoureusement secrets.

Si les sous-marins, on procède immédiatement à la mise en chantier de quatre nouveaux sous-marins, pour lesquels une somme de 2,000,000 marks a été prévue au budget 1913.

Les équipages qui leur sont destinés sont exercés de longue main et se familiarisent par une pratique journalière avec le nouvel engin.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

## Les Crimes de l'Ogresse

LA NOUVELLE INSTRUCTION DE L'AFFAIRE BAVOUZET

Châteauroux, 31 mai. — Le procureur de la République de Châteauroux, à la suite de la plainte du père de l'enfant, a convoqué les docteurs Audiat et Brunet. Il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

Le professeur Tholnot pense que le serment prêt par lui, le 1er novembre, devant les docteurs Audiat et Brunet, il s'agit de trouver le fait nouveau qui permettrait de rouvrir l'instruction de l'affaire Bavouzet. On s'appuie sur ce fait que le prévenu fait par les docteurs Socquet et Tholnot, contenant des fragments d'articles du petit Bavouzet, aurait été fait irrégulièrement. C'est sur le fragment prélevé que les experts parisiens auraient vu la plaque de Peyor qui les incline à croire à une mort par suite de fibre typhoïde.

## Le Roman d'une Princesse

On découvre à Lucerne la princesse fugitive

Lucerne, 31 mai. — Les détectives mis à la recherche de la princesse de Fursenberg viennent de voir leur mission couronnée de succès : ils ont découvert la princesse à Lucerne, dans l'hôtel Victoria, où elle se trouvait avec son compagnon, le comte Kocian, qui elle était allée rejoindre, et de la mère de ce dernier.

On assure que l'un et l'autre tentent d'obtenir de la famille de la princesse son consentement à son mariage. Ils ont affirmé, sous la signature de MM. Tholnot et Socquet, l'authenticité de la production photographique de la princesse et de son compagnon.

Le mariage sera célébré, prochainement, à Lucerne. La princesse — elle est âgée de vingt-cinq ans et est sujette à de fréquentes crises nerveuses — avait fait à Creichard la connaissance de Kocian, ancien officier de cavalerie, qui avait dû quitter l'armée à cause de ses nombreuses dettes, et qui gagnait sa vie comme représentant d'une fabrique allemande d'automobiles. Sous le prétexte de lui faire apprécier la supériorité de ses voitures, l'ancien officier, un très bel homme de trente-quatre ans et de manières extrêmement distinguées, lui offrit la jouissance de longues excursions en tête à tête dans la forêt de Bohême, et, dans une

— C'est possible. J'ai réfléchi depuis, répliqua durement Philippe. Et j'estime qu'il n'y aura pas de repos pour nous tous, tant que vivra ce mortel ennemi de notre famille, de notre race... Le docteur ne put réprimer un geste de joie.

— Enfin, je le retrouve donc tel que je désire le voir ! s'écria-t-il. Maintenant, la conclusion ? — Ma conclusion ?... Mais je crois l'avoir indiquée assez clairement.

— Oui, tu es d'avis d'en finir... Mais, comment ?... par quel moyen ?... Ainsi que tu le disais avant-hier, c'est bien embarrassant un cadavre.

— Pas toujours... Ça dépend de la façon dont on s'y prend.

— Voyons, explique ton idée.

— Voici ; tu es médecin, n'est-ce pas ? Tu es à la disposition un choix de poisons plus ou moins subtils... Oh ! le poison, c'est tout ce qu'il y a de plus dangereux ; ça laisse des traces et trop compliquées à suivre.

— Attends, laisse-moi achever. Donc, tu proposes une mixture qui donne sûrement la mort ; tu la fais avaler au bonhomme.

de ces courses, il tomba, raconte-t-on, à ses pieds et lui avoua son amour, que la romanesque princesse s'empressa d'accepter sans penser aux conséquences.

Dans la suite, Mlle de Fursenberg dut rentrer à Vienne et Kocian en Allemagne. Mais il ne cessait pas de s'écrire, et dans une de ses dernières lettres, la jeune fille déclara à son fiancé qu'elle ne pouvait vivre sans lui. Elle le somma de venir la chercher à Vienne.

L'ancien officier a dit à un de ses amis qu'il lui était impossible de se dérober à cet appel. Toutefois, afin qu'on ne put douter de la pureté de ses intentions, il a tenu à ce que son père et sa mère vinssent lui avec lui et qu'ils accompagnassent la princesse tant qu'elle ne serait pas sa femme légitime. Le père de M. Kocian est directeur des domaines du comte Berchthold, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Saint-Petersbourg.

## L'EMPOISONNÉ DE VARÈNES

Jeanne Gilbert dans sa prison. — La note officielle des experts

Bourges, 31 mai. — Devant les obstinées dénégations de Jeanne Gilbert, M. Bellard, juge d'instruction de Saint-Amand, a décidé de ne plus interroger la prévenue jusqu'à ce qu'il soit en possession du rapport des experts.

Par une note officielle, il est déjà fixé, en somme, sur ce que contiendra ce rapport. Il dit que des traces d'arsenic, en quantité considérable, disent les experts, ont été trouvées dans les viscères des époux Jeanne Gilbert et de leur fils, le comte de M. Kocian, la cousine dernièrement décédée.

Les traces sont plus douteuses pour les époux Gilbert, les beaux-parents, décédés en 1900. Mais la culpabilité de Jeanne Gilbert est d'ores et déjà établie.

En attendant que le rapport officiel, cette dernière est toujours au secret. Elle passe une partie d'un temps qu'elle dit trouver long, à écrire à M. Félix Nouvion, son avocat, et aussi à son mari. Mais, chose étrange, elle ne s'occupe pas plus de sa fille que si elle n'existait pas.

## UN ORPHELINAT EN FEU

Les pupilles sont sauvées

Amiens, 31 mai. — Un violent incendie a détruit hier, les vastes bâtiments occupés à Amiens par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui dirigent un orphelinat, une crèche, une école maternelle et des fourneaux économiques.

On ignore l'origine du sinistre. Les orphelins ont été sauvés. Les secours en argent manquant, la destruction complète des bâtiments n'a pas pu être évitée.

On a vu hier, sur les débris, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui dirigent un orphelinat, une crèche, une école maternelle et des fourneaux économiques.

## LES TROUBLES DE SAMOS

L'arrivée de trois navires de guerre turcs

Constantinople, 31 mai. — D'après les renseignements fournis par la Porte, trois bataillons sont actuellement à Samos.

Rouff pacha, vaill de Samos, est attendu hier dans l'île, où il après son arrivée, il commencera son enquête.

Les Samiens qui ont pris les armes se sont dit-on, retirés à l'intérieur.

Le croiseur accueilli à coups de fusil. Haidi a été arrêté hier à Samos, où il a été accusé d'être à la tête d'un mouvement révolutionnaire.

On a vu hier, sur les débris, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui dirigent un orphelinat, une crèche, une école maternelle et des fourneaux économiques.

On a vu hier, sur les débris, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui dirigent un orphelinat, une crèche, une école maternelle et des fourneaux économiques.

On a vu hier, sur les débris, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui dirigent un orphelinat, une crèche, une école maternelle et des fourneaux économiques.

On a vu hier, sur les débris, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui dirigent un orphelinat, une crèche, une école maternelle et des fourneaux économiques.

On a vu hier, sur les débris, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui dirigent un orphelinat, une crèche, une école maternelle et des fourneaux économiques.

On a vu hier, sur les débris, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui dirigent un orphelinat, une crèche, une école maternelle et des fourneaux économiques.

et ceux de ses autres amis, il se refusait à prendre le moindre repos.

Réhid est mon compatriote. J'ai fait ses connaissances il y a quinze ans, à bord d'un paquebot qui nous amena à Paris, depuis lors, nous n'avons jamais cessé de nous fréquenter. Il compte de nombreux amis au quartier latin. Sa famille est des plus honorables ; l'un de ses oncles est médecin à Constantinople.

Les premières années de son séjour en France, mon malheureux ami collaborait à un journal tuteur de Paris. Sur mes instances, il abandonna cette occupation pour ne plus s'occuper que de médecine.

Il fut interne à l'Hôtel-Dieu de Troyes. Depuis novembre dernier, il était venu à Paris avec d'excellentes notes de ses professeurs de Troyes.

Les propos qu'il a tenus au commissaire de police sont bien ceux d'un déséquilibré. Jamais il ne s'est occupé d'hypnotisme, pas plus que moi d'ailleurs.

Hier soir, il vint me voir. Il pleurait et il m'annonça que la princesse Fatma l'avait chassé. Il était en proie à une telle émotion que bien que je fusse très préoccupé par mes malades, je m'employai à le calmer et à l'interroger. Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville. Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de la leur et leur offrir un logement à la ville.

Je finis par apprendre que ses hôtes, le prince et la princesse, ayant besoin de la chambre qu'il occupait chez eux, l'avaient chassé de